

REGARDS CROISÉS SUR LA RESTRUCTURATION DES FERMES

**Analyse synthétique
d'une trentaine
d'entretiens** réalisés
dans le cadre du projet RT2
(Restructurer pour favoriser
la Transmissibilité des
exploitations agricoles et la
Résilience des Territoires)

Juin 2025



© Béa Uhart / Réseau des Civam

Projet lauréat de l'appel à projet Inter-ONVAR 2024. La responsabilité de Ministère en charge de l'Agriculture ne saurait être engagée.

Avril 2025

Dans le cadre du projet inter ONVAR¹ RT2 (Restructurer pour favoriser la Transmissibilité des exploitations agricoles et la Résilience des Territoires) les partenaires (Terre de Liens, FNAB, Réseau CIVAM, FADEAR, Gaec et Sociétés, RENETA, FN CUMA, Terres en Ville et TRAME) ont souhaité mener une série d'entretiens avec différents acteurs professionnels agricoles pour compléter le recensement et les connaissances sur le sujet de la restructuration. Ainsi, une trentaine d'entretiens ont été réalisés auprès de différents acteurs comme les collectivités territoriales, les institutions, les coopératives / transformateur-rices (acteurs économiques), les agriculteur-rices, la recherche / les instituts techniques, la SAFER, des représentants d'ONG, de fondations, d'ONVAR et de membres d'InPACT. L'enseignement agricole et des nouveaux acteurs de l'installation (start'up, associations, etc.) n'ont pas pu être interrogés. Notre volonté est, sans prétendre à l'exhaustivité des points de vue, d'avoir des regards croisés et permettre ainsi l'ouverture des débats autour de la restructuration. La présente note vise à brosser le portrait de la transmission-restructuration et des enjeux qu'elle soulève auprès de ces différents acteurs. Elle relate ainsi le regard croisé de praticiens de terrain, certains propos peuvent donc se contre-dire ou se répéter.

A noter également que le terme "restructuration" a évidemment été mis en débat lors des entretiens. Quand il est complété par "des fermes difficilement transmissibles à l'identique", le terme fait relativement consensus parmi les différentes personnes interviewées. En revanche, utilisé seul, il peut être associé à d'autres acceptions : "regroupement parcellaire" pour les SAFER, "agrandissement" pour Solidarités Paysans, "restructuration du passif" pour le Crédit Agricole... Auquel cas la définition diffère et les objectifs liés à la restructuration également : là où certain-es restructurent à la transmission, d'autres personnes interviewées mentionnent le processus intervenant en cours de carrière de l'agriculteur à implémenter durant leur carrière agricole-même (ex : diversification, changement d'orientation...). Se pose donc la question de la restructuration en termes de changement (durant la vie de la ferme ou bien à la transmission), en opposition à la restructuration pour enrichir l'existant (durant la vie de la ferme, potentiellement à cause de difficultés financières, qui peuvent être observées peu de temps après la reprise) ; et par conséquent, il faut déterminer le moment le plus opportun pour entamer la restructuration d'une ferme. De plus, les niveaux de restructuration en termes de profondeur de changement ou d'intensité, ou bien d'échelle considérée (ferme / territoire), sont assez disparates selon l'interlocuteur-riche : "diversification", "changement d'orientation", "division"... sont autant de termes cités par les personnes interviewées.

De fait, les valeurs associées à la restructuration sont étroitement liées à la définition que l'on s'en fait, et cela influe sur l'envie ou non d'entamer un tel processus. Les différences entre personnes interviewées, voire entre structures d'accompagnement et agriculteur-rices, sont visibles : il a notamment été mentionné que certain-es cédant-es voient la restructuration de manière péjorative (le terme peut par exemple rappeler le milieu industriel et la notion de plan social). Plusieurs personnes ont aussi soulevé un point d'attention sur la transmission pour agrandissement, entraînant vers une restructuration pour spécialisation, contraire à l'idée de la restructuration comme moyen d'assurer la pérennité de la ferme.

¹ Organisme National à Vocations Agricoles et Rurales

SOMMAIRE

Avant-propos.....	2
Introduction : Restructuration définition(s) et état de l'art.....	5
1. Restructuration des fermes : enjeux et opportunités.....	7
Renouvellement des générations /des actif-ves agricoles	
Résilience des fermes	
Dimension humaine et vision du métier	
Rôle de la ferme et de l'activité agricole sur le territoire	
2. Enjeux et rôles des acteur-trices de la restructuration.....	10
3. Freins / risques pour mettre en oeuvre les restructurations.....	13
Quels sont les risques (conséquences négatives) si on restructure en masse ?	
Quels sont les freins liés à la restructuration ?	
<i>Les freins psycho-sociaux du côté des cédant-es :</i>	
<i>Les freins psycho-sociaux du côté des porteur.euses de projet :</i>	
<i>Les freins du côté des organisations professionnelles agricoles</i>	
<i>Les freins liés aux projets d'installation-reprise eux-mêmes</i>	
4. Comment faciliter les restructurations ?	16
En ce qui concerne les politiques publiques	
<i>Pour améliorer le parcours à l'installation</i>	
<i>Pour appuyer le développement d'un accompagnement adapté :</i>	
<i>Pour (plus globalement) soutenir la création et le maintien des activités agricoles</i>	
Sur le volet de l'accompagnement	
5. Perspectives, discussions et controverses	20
Discussions et controverses	
<i>Notion de "transmissibilité" et de fermes "difficilement transmissibles à l'identique"</i>	
<i>Restructuration des fermes // restructuration des filières</i>	
Ouverture : besoins complémentaires en recherche	
<i>Combien coûte une transmission-restructuration ? à qui ?</i>	
<i>Vivabilité et amélioration des conditions de travail</i>	

DÉFINITION

LA

RESTRUCTURATION

UNE OPTION POSSIBLE POUR LA REPRISE
DES FERMES ET LEUR ÉVOLUTION

pour des emplois + nombreux, des pratiques
respectueuses du vivant et une autonomie
décisionnelle et financière des paysans
et des paysannes.

UNE RÉPONSE
À DES

ENJEUX

DIMENSION HUMAINE

création d'emplois,
repenser le métier
et le rapport capital/
travail

ROLE DE LA FERME ET DE L'ACTIVITÉ SUR LE TERRITOIRE

Relocalisation
des débouchés,
activités non
agricoles...

RÉSILIENCE

économique
et agro-
environnementale

RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS

Réconcilier les envies/
possibilités économiques
des personnes cédantes
et en projet d'installation
agricole

UNE **DÉFINITION COMMUNE** À TOUTS LES ONVAR
TRAJECTOIRE DE FERMES DIFFICILEMENT
TRANSMISSIBLES À L'IDENTIQUE, IMPLIQUANT
UNE RÉORIENTATION (CUMULATIVE OU NON).

Ferme spécialisée,
en circuit long

DE LA
CONDUITE
DE L'ACTIVITÉ
(commercialisation,
mode de production...)

DE LA
PRODUCTION
PRINCIPALE

DE
L'USAGE
DES TERRES ET
DES BÂTIMENTS



Ferme restructurée et
transmise

DIVERSIFICATION
des productions,
agriculture BIO...

INTRODUCTION : RESTRUCTURATION DÉFINITION(S) ET ÉTAT DE L'ART

En 2019, le pôle INPACT² a défini la transmission-restructuration comme “une des formes de transmissions possibles qui implique une réorientation (de façon cumulative ou non) de la conduite de l’activité (commercialisation, mode de production, etc.), de la production principale, de l’usage des terres et des bâtiments”³. Ainsi définie, la restructuration ou la transmission-restructuration est une conceptualisation de la trajectoire de transformation de fermes accompagnées dans l’idée de favoriser le renouvellement des générations agricoles et la transition agro-écologique. Il s’agit donc bien d’une réappropriation d’un terme utilisé jusque-là pour décrire les changements profonds des exploitations agricoles liés à leur modernisation à partir des années 1960. Ainsi, le pôle inPACT indique souhaiter que “le terme de restructuration résonne désormais comme une option possible pour la reprise des fermes existantes et leur évolution, pour des emplois nombreux, des pratiques respectueuses du vivant et en faveur d’une autonomie décisionnelle et financière des paysans ». S’appuyant sur une vingtaine de retours d’expériences de fermes restructurées, les travaux d’inPACT en 2019 donnent des pistes pour intégrer ces trajectoires de fermes restructurées dans les dispositifs d’accompagnement à l’installation-transmission⁴.

Entre 2018 et 2021, dans le cadre de la Mobilisation collective pour le développement rural (MCDR) UsageR-E-s, l’Atelier paysan, Gaec & sociétés, Réseau CIVAM et le Reneta ont quant à eux travaillé à mieux comprendre les freins et leviers des transmissions-restructurations. Ces travaux ont permis d’enrichir la compréhension des processus et la production de ressources pour les professionnels accompagnant les transmissions-restructurations⁵.

Le terme de la restructuration-diversification a été proposé en 2023⁶ par la Fondation pour la Nature et l’Homme (FNH), la Fédération Nationale d’Agriculture Biologique (FNAB) et Terre de Liens pour rendre compte de la reconception des exploitations en élevages spécialisés qui s’orientent au moment de la reprise vers un système plus diversifié. Cette déspecialisation est envisagée comme une des solutions pour répondre aux incertitudes sur l’avenir des fermes d’élevage. La publication, tout en faisant état des effets positifs des restructurations sur les fermes étudiées, en pointe aussi les limites en termes de développement dans le contexte actuel, notamment du fait de l’organisation des filières (collecte, transformation, débouchés).

Dans une optique de renouvellement des générations, les ONVAR proposent depuis 2024 le terme de “restructurations de fermes difficilement transmissibles à l’identique” : il s’agit alors bien de rendre ces fermes compatibles avec les projets de nouveaux actifs agricoles. Dans le cadre du programme InterONVAR RT2, un travail d’enquête mené auprès de différents acteurs du monde agricole (collectivités locales, chercheurs, filières, organisations professionnelles...), a permis de valider le fait que cette notion de “restructuration de fermes difficilement transmissibles à l’identique” est comprise par tous, même si elle ne fait pas consensus ; elle permet de sortir de la relative ambiguïté liée à la compréhension du terme “restructuration” utilisé de manière isolée. La restructuration ainsi définie apparaît comme une des solutions pour faciliter le renouvellement des générations en améliorant l’attractivité et facilitant la transmissibilité. D’autres bénéfices sont attendus lors de la restructuration de ces fermes, comme : la transition agro-écologique, un changement

2 [Pôle InPact – Initiatives pour une agriculture citoyenne et territoriale](#)

3 [Des idées pour transmettre : si on restructurait les fermes ?](#), livret INPACT, 2019

4 [Accompagner la transition agricole en favorisant le renouvellement des actifs – Rapport des préconisations](#), pôle INPACT, 2019

5 Parmi les livrables de ce programme : [Restructurer pour mieux transmettre, les enseignements du programme USAGER.E.S](#) et [Evaluer les bâtiments agricoles dans le cadre d’une reprise](#), Atelier Paysan, Reneta, CIVAM, 2021

6 [Un horizon pour les fermes d’élevage : restructurer et diversifier](#), FNH, FNAB et TDL, 2023

dans la vision du métier, une amélioration de la place de l'agriculture dans la société et les territoires... Nous verrons dans les parties suivantes les enjeux liés à ce terme pour les acteurs interrogés.

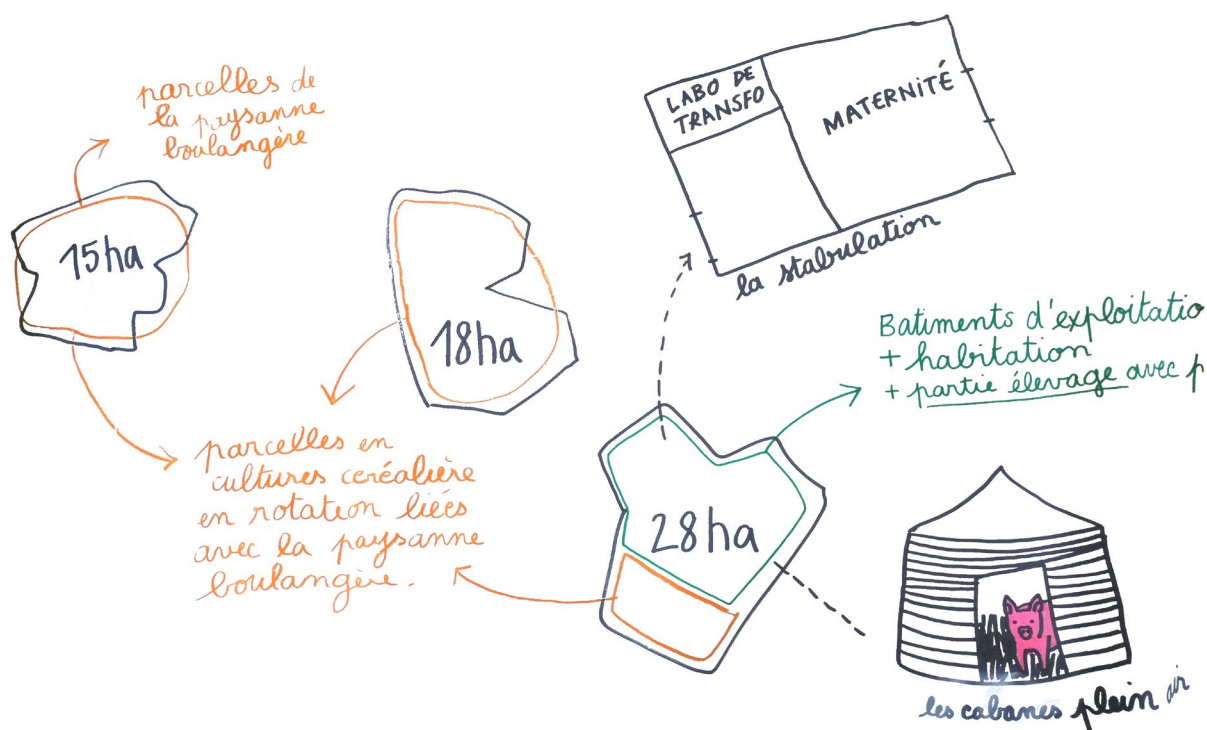
A ce jour, il n'existe pas d'occurrence du terme restructuration tel que décrit plus haut dans la littérature scientifique. On peut néanmoins trouver des articles et publications assez nombreuses sur les obstacles à la transmission des fermes auxquels l'accompagnement à la restructuration tente de répondre⁷, comme la nécessité d'adapter les bâtiments d'exploitation, les contraintes liées à la spécialisation territoriale des filières (logistique, outils disponibles, etc.), l'accès à un lieu d'habitation, etc.

En synthèse / proposition de définition

Le terme de transmission-restructuration est utilisé pour décrire les trajectoires de fermes difficilement transmissibles à l'identique. La transformation ou reconception du système-ferme implique une réorientation (de façon cumulative ou non) :

- de la conduite de l'activité (commercialisation, mode de production, etc.),
- de la production principale,
- de l'usage des terres et des bâtiments

Il s'agit généralement à la base de fermes spécialisées en circuit long qui s'orientent vers une diversification des productions (restructuration-diversification) et un changement de pratiques agricoles (conversion AB...), qui permet des installations multiples ou l'installation d'un collectif de producteurs au sein d'une même entreprise augmentant ainsi le nombre d'actifs sur la ferme.



⁷ Accompagner la restructuration des exploitations difficilement transmissibles à l'identique. Une réflexion engagée au sein du mouvement Terre de Liens, Lilou CORNU, 2024, projet de fin d'études d'ingénieure agronome, ENSAT et Terre de Liens

1. RESTRUCTURATION DES FERMES : ENJEUX ET OPPORTUNITÉS

Quoi qu'il en soit, et quelle que soit la grille de lecture des acteurs, les enjeux auxquels répondent les restructurations semblent partagés par un grand nombre d'acteurs du monde agricole et des pouvoirs publics :

Renouvellement des générations /des actif-ves agricoles

La restructuration permet de réconcilier les envies et possibilités économiques des porteur-ses de projet (notamment des personnes Non-Issues du Milieu Agricole - NIMA) et des cédant-es.

- **Porteur-ses de projet** : la restructuration rend les fermes plus attractives et facilite ainsi l'accessibilité du métier, que ce soit en individuel ou lors d'une reprise collective. L'accès aux outils de production est facilité, et le coût par individu étant diminué, le niveau d'endettement au moment de l'installation est automatiquement plus bas qu'une reprise "à l'identique". De plus, en ouvrant la possibilité de s'installer à plusieurs (souvent sur des ateliers plus petits), la restructuration participe à rendre le métier plus attractif.
- **Cédant-es** : la transmission des fermes à l'identique est freinée par les coûts importants de la reprise (liés à la capitalisation dans le secteur agricole), l'absence de viabilité économique des fermes (notamment dans certaines productions type élevage allaitant), ou encore le manque d'attractivité de la ferme (ex : arboriculture et viticulture jugés trop risqués). La restructuration apparaît alors comme un moyen d'améliorer la transmissibilité de ces fermes.

Résilience des fermes

La restructuration a pour objectif de rendre possible la reprise effective de fermes difficilement transmissibles à l'identique, en participant à leur résilience à plusieurs niveaux :

- **Résilience économique** : elle peut être opérée à travers la diversification des ateliers, des productions ou des débouchés. Ce processus de diversification peut permettre d'améliorer l'adaptation des fermes aux changements climatiques.
- **Résilience agro-environnementale** (transition agro-écologique) : la restructuration vise à minima le maintien de pratiques en cours (ex : production biologique), mais permet souvent d'aller plus loin dans les pratiques environnementales (ex : conversion AB quand la ferme est initialement en conventionnel, passage en non-labour, etc.).

Dimension humaine et vision du métier

Lorsqu'une transmission implique une restructuration, les questions d'ordre "humain" (organisation du travail, nature et organisation du collectif, vision du travail, vision du fait même d'entreprendre) sont souvent au cœur de la démarche. La restructuration doit permettre d'améliorer la vivabilité du métier, à travers le fait de :

- Repenser la place de la main d'œuvre sur les fermes (notamment en créant davantage d'emplois) ;
- Repenser le métier (plus collectif, moins spécialisé, plus en lien avec le territoire...), et la façon d'entreprendre en agriculture (d'une "approche vocationnelle" de l'entrepreneuriat agricole, d'un métier transmis dans le cadre familial à un métier requérant un cheminement personnel pour le découvrir) ;
- Repenser le sens d'une carrière agricole (et notamment la capacité de sortir du métier sans attendre la retraite) ;
- Adapter l'entreprise agricole à un rapport capital / travail qui évolue (ce qui peut passer par le choix de statuts lors de l'installation comme les SCOP/SCIC).

Rôle de la ferme et de l'activité agricole sur le territoire

La restructuration est une opportunité pour repenser la place de la ferme dans son écosystème local, via la relocalisation des débouchés pour répondre à des besoins locaux, contribuant ainsi potentiellement à la souveraineté alimentaire territoriale, grâce au rôle nourricier des fermes.

La diversification peut également passer par le développement d'activités "non agricoles", et une ouverture aux citoyen·nes. Une évolution de l'habitat sur la ferme peut également avoir lieu : la ferme restructurée peut devenir un lieu de travail et d'activités, au-delà de la production agricole uniquement, mais plus forcément un lieu de vie, les agriculteur·rices habitant ailleurs.

Pour l'ensemble de ces acteur·rices, la restructuration est aussi un enjeu dans la transition (agro)écologique plus globale, en présentant un moyen de répondre à la nécessité de transformation des systèmes, dans des objectifs d'adaptation de l'agriculture au changement climatique par exemple.

A noter également, le risque de conflit entre les objectifs, ou besoins, de ces acteur·rices : par exemple, la restructuration se présente comme une façon pour les acteur·rices économiques (ex : coopératives) de maintenir les niveaux de production, là où ce même processus répond à des objectifs de transmission-reprise et de transformation de la production, en écho à des enjeux socio-environnementaux, pour les collectivités territoriales ou autres acteur·rices territoriaux·les.

Pour les rôles, il est important de noter que la complémentarité des compétences, méthodes et approches de ces structures, permet de mettre en place des coopérations, plus ou moins formelles et coordonnées, pour accompagner les projets et acteur·rices potentiellement impliqués et concernés. D'où l'importance de la démarche multi-acteur·rices dans le processus de la restructuration, en veillant à combiner les visions des agriculteur·rices et celles des structures d'accompagnement en lien avec les dynamiques et les acteur·ices du territoire.



ONVAR INPACT - CHAMBRES

accompagnement
installation et
transmission

lien

accueil,
stages

accompagnement
technique

Resources,
info

INSTITUTS
TECHNIQUES
RECHERCHE

RENOUVELEMENT
DES GÉNÉRATIONS

ENJEUX SOCIÉTAUX &
ENVIRONNEMENTAUX

TRANSITION
AGRO-ÉCOLOGIQUE
ÉVOLUTION DES
SYSTÈMES DE
PRODUCTION
MULTIFONCTIONNalité
DE L'AGRICULTURE
DES TERRITOIRES ET DES
CAMPAGNES CITOYENNES

AGRIS

Transmission
de savoir-
faire

Détermination de
la valeur de la
ferme

accompagnement
technique

lien personnes
cédantes et
en projet

ENJEUX
TECHNIQUES

ADAPTER LES
MOYENS DE PRODUCTION
À DE NOUVEAUX DÉFIS

ENJEUX

RÔLES

COOPÉRATIVES
TRANSFORMATION

Pérennité des
filières

Sécurisation
des débouchés

SAFER
médiation,
sécurisation
du foncier

INSTITUTIONS

Coordination

Innovation

Études

Accompagnement
par des plans
et stratégies

Stratégies
climat-eau-
biodiversité

Diversification
des productions
sur le territoire

Collectivités

Financement de
stratégies et projets

ENJEUX
FONCIERS

ENJEUX
ÉCONOMIQUES

Chambres
PERCEPTION DE
L'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE
D'UN SCÉNARIO DE
RESTRUCTURATION

GESTION
DES ACTIVITÉS
SUR LES FERMES

ENJEUX
STRATÉGIQUES

MAINTIEN,
D'ACTIVITÉS
SUR LES
TERRITOIRES

ENJEUX
D'ATTRACTIVITÉ

ENJEUX & RÔLES
DES ACTEURS DE LA
RESTRUCTURATION

2. ENJEUX ET RÔLES DES ACTEUR·TRICES DE LA RESTRUCTURATION

Structure	En quoi la restructuration répond aux enjeux de l'acteur·ice interrogé·e	Rôles de l'acteur·ice interrogé·e
Collectivités territoriales / Institutions	La restructuration permet la sauvegarde et/ou le développement de la production agricole diversifiée sur un territoire donné, et de ce fait le maintien et/ou le développement d'activités et la création d'un tissu économique attractif. Grâce à la production alimentaire, la restructuration permet de maintenir et de développer un territoire vivant et actif, tout en préservant le foncier agricole et les ressources naturelles associées (eau, biodiversité...).	A travers la restructuration des fermes, les collectivités peuvent valoriser la multifonctionnalité de l'agriculture et des fermes de leur territoire : leur rôle nourricier, leur rôle pédagogique vers les habitantes, leur rôle de préservation et entretien des paysages, leur rôle sur la biodiversité, etc. Médiation et sécurisation du foncier (achat, stratégie foncière autour de l'installation-transmission en lien avec d'autres acteur·rices), diversification des productions sur le territoire (identification des filières prioritaires), mise en place de stratégies territoriales autour du climat / biodiversité / eau... Ces rôles sont remplis via différents moyens, tels que la réalisation d'études ou de diagnostics, la concertation-coordination (ex : apports de compétences sur des communes), l'accompagnement dans le cadre de plans ou stratégies des collectivités (PAT, PCAET, participation à des structures juridiques telles que les SCIC), l'innovation-expérimentation hors des cadres habituels (ex : développement de filières territoriales), ou encore le financement de stratégies ou projets spécifiques.
Coopératives / Transformateur·rice s (acteur·rices économiques)	La restructuration permet la pérennité de leurs activités en assurant le maintien des volumes nécessaires (et dans certain cas du nombre d'acteur·rices impliquées : producteurs, intermédiaires...). Il s'agit également de garder les structures et les ateliers principaux viables à travers le processus (ex : sauvegarde de la filière élevage, pour laquelle la production est en déclin). A noter qu'il peut y avoir des conflits d'intérêts entre les différents acteurs économiques dans ce processus de restructuration.	Accompagnement technique, et sécurisation des débouchés, étude économique, appui à l'accès aux prêts bancaires, accompagnement à la diversification (ex : Biolaït pour la création de petits ateliers de transformation en collectif en complément d'activité). Dispositifs spécifiques d'accompagnement des installations (liens entre porteur·euses de projets et cédantes, aides à l'installation, etc.)

Structure	En quoi la restructuration répond aux enjeux de l'acteur·ice interrogé·e	Rôles de l'acteur·ice interrogé·e
Agriculteur·rices	La restructuration permet l'accueil de nouveaux et nouvelles installées, ainsi que la transmission des fermes sur leur territoire.	Accompagnement technique, transmission de savoirs, accueil de porteurs·ses de projet (ex : stage).
Instituts de recherche et techniques	La restructuration présente l'enjeu de démontrer les potentielles limites de certains systèmes (notamment élevage), et donc de mettre en avant les adaptations nécessaires pour maintenir une viabilité économique et environnementale.	Production de connaissances, de narratifs, d'informations et diffusion de celles-ci.
Le réseau des Chambres d'Agriculture	Constat de l'inadéquation des fermes à transmettre et de l'orientation des projets à l'installation, et des difficultés dans la mise en relation cédant/repreneur à travers le RDI. Enjeux liés à la détermination de la valeur d'une ferme (valeur patrimoniale VS valeur économique) dans une négociation cédant-repreneur Questionnement autour de la perception de l'intérêt économique par les cédants d'un scénario restructuration vs scénario agrandissement.	Projet national en cours qui permettra de connaître les initiatives mises en œuvre dans le réseau Chambre. Travaux sur la méthode de détermination du prix/ valeur de la ferme (à actualiser dans le contexte d'une restructuration ?). Pour l'instant pas de groupe de travail spécifique au national, des initiatives locales existent certainement mais pas encore de capitalisation ni massification
SAFER	La restructuration permet le maintien des fermes sur le territoire.	Sécurisation du foncier (stockage et maintien pour l'usage agricole), liens entre les acteur·rices et appui aux collectivisés, évaluation de la valeur des terres. Lutte contre la spéculation foncière.
ONG / Fondations	La restructuration permet une évolution des systèmes de production pour aller dans le sens des transitions souhaitées.	information et diffusion, plaider

Structure	En quoi la restructuration répond aux enjeux de l'acteur·ice interrogé·e	Rôles de l'acteur·ice interrogé·e
ONVAR / InPACT	La restructuration est un moyen de répondre au défi du renouvellement des générations en agriculture, en multipliant le nombre de paysannes pour le développement d'une agriculture paysanne, agroécologique, et citoyenne, évitant ainsi l'agrandissement des exploitations agricoles et la concentration des terres, et en répondant à des enjeux sociétaux et environnementaux	Faire du lien entre les actrices, accompagner les personnes dans la transmission et l'installation agricole (notamment NIMA et HCF). Cela se fait à travers différentes étapes : échanges, formations, émergence du projet, chiffrage, recherche de porteurs·ses de projet, recherche de fermes, identification des futures cédantes, sensibilisation des potentiel·les candidates à l'installation. Les structures de nos réseaux (ONVAR, InPact) se positionnent sur l'accompagnement humain et technique des projets de transmission et de restructuration. Elles se situent également dans l'intégration de la problématique de l'installation-transmission et de l'appui que constitue la restructuration des fermes dans des cadres beaucoup plus globaux tels ceux de mesures de soutien (PAC Agences de l'eau, ...), des mesures agro-environnementales ou autres politiques publiques de territoire (par exemple les Projets Alimentaires Territoriaux, les Plans Climat-Air-Energie Territoriaux, ...).

3. FREINS / RISQUES POUR METTRE EN OEUVRE LES RESTRUCTURATIONS

Quels sont les risques (conséquences négatives) si on restructure en masse ?

Les risques cités le sont uniquement du point de vue des professionnel·les interrogé·es, avec :

- La crainte d'une fragilisation (ou non adaptation) des filières longues et une saturation des circuits courts qui sont souvent privilégiés dans les projets de reprise avec restructuration (risque important à anticiper et traiter car il menace principalement les fermes moyennes les plus nombreuses) ; L'absence de filière territoriale adaptée rejoint ce risque.
- Des questionnements autour des fermes de tailles moyennes qui sont restructurées alors que fonctionnelles et viables économiquement, avec le risque inhérent de dire "la restructuration est le modèle de transmission de demain" (et du coup défiance / menace pour la profession).

Quels sont les freins liés à la restructuration⁸ ?

On distingue deux grands types de freins : les freins psychosociaux inhérents aux acteur·ices de la restructuration et les freins liés aux projets d'installation-reprise eux-mêmes.

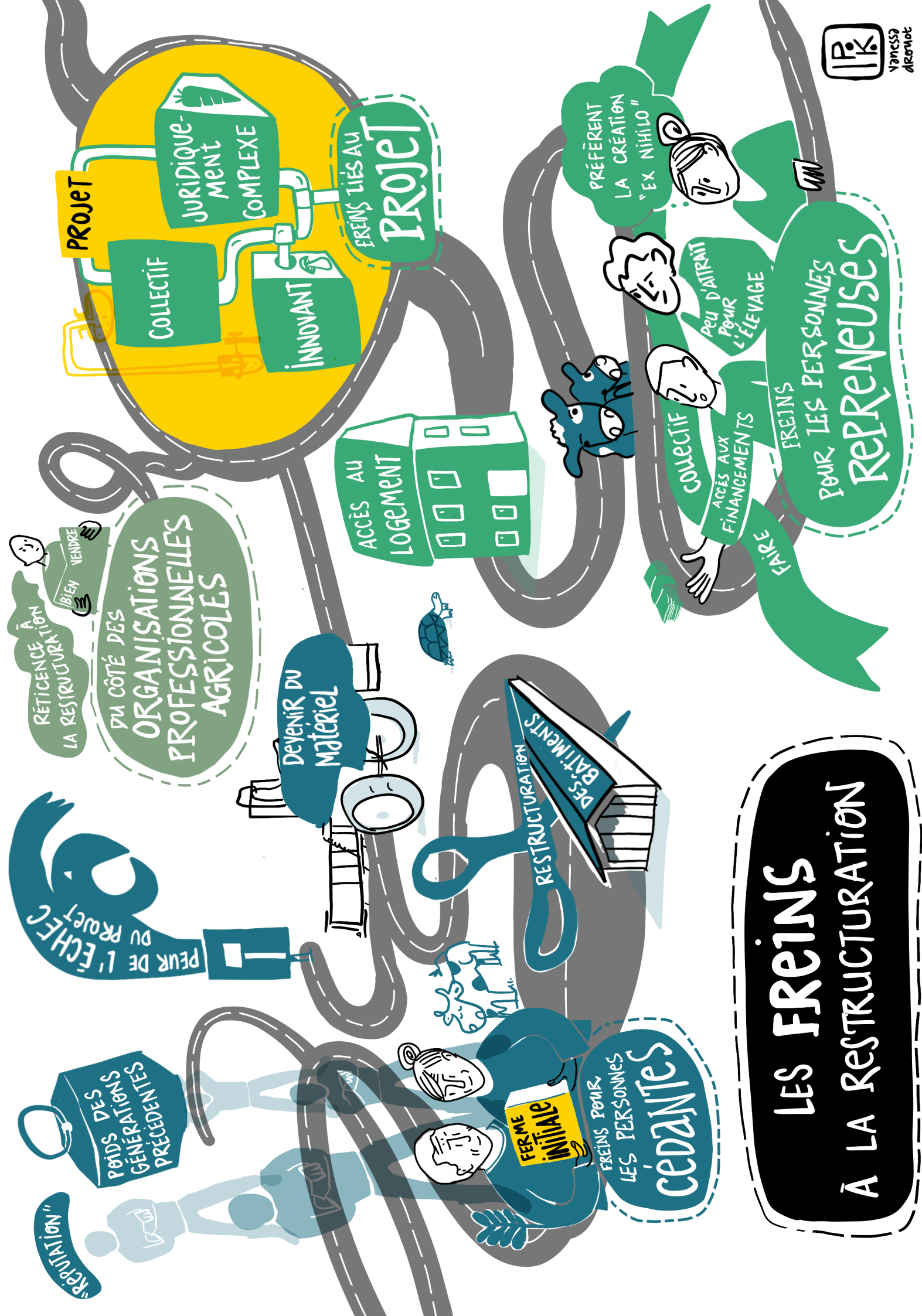
Les freins psycho-sociaux du côté des cédant·es :

- La restructuration est plus difficile à envisager par les cédant·es. Cette perspective oblige à ouvrir les champs des possibles et à se projeter. L'absence (ou le manque) de modèles-types ne permet pas cette projection. Les préjugés des cédant·es sur les porteur·euses de projet NIMA peuvent également nuire à cette perspective.
- La restructuration engendre un «deuil» à opérer quand les cédant·es voient leur ferme (souvent familiale) changer de production et le troupeau quitter les lieux définitivement quand il y a arrêt de l'élevage, par exemple. Cela rejoint «la peur de l'effondrement», qu'après le ou la cédant·e la ferme (surtout si elle est familiale) "ne survive pas" à cette transmission. Ainsi les cédant·e peuvent appréhender et ressentir un sentiment de culpabilité d'avoir laissé partir la ferme.
- Les cédant·es doivent également faire face à la peur de l'échec du projet de reprise voire une crainte que cela ne ternisse sa «réputation» aux yeux de ses collègues et voisins qui jugeraient leur choix de repreneur·euses s'ils ou elles ne "tiennent pas la route". Enfin, le manque d'anticipation des projets de transmission par les cédant·es n'aide certainement pas dans cette perspective de restructuration.
- Le concept de "restructuration" peut agir comme un repoussoir pour les cédant·es. Cela peut être vécu comme une volonté de faire table rase d'un système et d'un outil de travail qu'ils ont constitué et développé tout au long de leur vie professionnelle. Ce sentiment peut être renforcé par l'écart socio-culturel des porteur·ses de projets potentiel·les. Cela incite à la vigilance dans leur posture envers les cédant·es.

Les freins psycho-sociaux du côté des porteur·euses de projet :

Les opportunités de restructuration nécessitent souvent d'intégrer une dimension d'élevage ou de grandes cultures, des productions parfois peu attractives pour les porteur·euses de projet (qui sont peu à avoir le projet initial de s'installer sur un atelier gros ruminants, par exemple). Les porteur·euses de projet souhaitent également souvent privi-

⁸ cf. Document de synthèse "Restructurer pour mieux transmettre. Retours d'expériences pour un nouvel accompagnement des cédant·es et repreneur·euses issus de la MCDR UsageR-E-s"



légier la création ex nihilo d'une ferme plutôt qu'une reprise. Les porteurs et porteuses de projet peuvent avoir des préjugés, basés sur une forme de réalité, sur les fermes actuelles («trop chères», «trop grandes»...). Enfin, la restructuration induit parfois la reprise par plusieurs personnes (quelle que soit la forme prise par le "collectif"), qui peut être un frein pour les aspirant·es agriculteur·ices qui auraient un projet d'installation individuelle et ne souhaiteraient pas s'engager en collectif.

Les freins du côté des organisations professionnelles agricoles

Le scénario de la restructuration comme alternative entre l'agrandissement et le maintien en l'état est peu envisagé ou encouragé au sein de la profession. La nature des projets de reprise (en collectif, sur des productions dites atypiques...) et leur dimension innovante peut susciter des réticences face à des options jugées plus conventionnelles et plus simples à mettre en œuvre.

Les freins liés aux projets d'installation-reprise eux-mêmes

Les projets conçus sur une ferme restructurée induisent une certaine complexité à plusieurs niveaux dans leur conception et mise en œuvre :

- Dimension collective des projets : plusieurs types de production et d'ateliers prennent place dans un lieu partagé à plusieurs. Cela suppose d'identifier l'ensemble des repreneuseuses et de chercher le niveau d'articulation et de coopération adéquat. Ces installations multiples peuvent prendre la forme d'un collectif (quelle que soit sa forme juridique), ou non, selon les aspirations des porteur·ses de projets.
- Dimension innovante des systèmes et des modèles économiques : chaque situation est unique et les références sont peu nombreuses pour guider les porteur·ses de projet et attester de la pertinence et pérennité des projets.
- Dimension juridique : les cadres juridiques d'exercice de l'activité, quand ils sont connus, ne sont pas toujours adaptés aux situations particulières

Tout ce qui touche au matériel (bâti, cheptel, outils...) peut aussi se poser comme un frein à la restructuration : le matériel peut être repris ou non à la transmission de la ferme, se pose la question de son utilité en fonction du projet choisi. Il peut être alors partagé, regroupé, mis en collectif, modifié... Notamment, les bâtiments, qu'ils soient relatifs à la production agricole ou comme lieu de vie, sont un élément complexe à aborder...

L'accès au logement se pose tant du côté des cédant·es dans la perspective de quitter leur lieu de vie que du côté des repreneurs si le logement n'est pas adapté ou ne peut accueillir toutes les personnes

L'accès aux financements : les investissements de départ peuvent être plus conséquents pour les nouveaux·elles installé·es (rachat et adaptation de l'existant) et les capitaux plus difficiles à constituer considérant les points évoqués plus haut (capacité financière des porteur·ses de projet, rentabilité, instabilité du collectif, projet innovant, etc.).

Le décalage temporel : les projets sont plus longs à faire advenir (constitution du collectif, montage juridique, validité économique...). Cette temporalité n'est pas toujours en phase avec l'urgence pour les cédant·es de trouver une issue rapide à leur cession, très souvent peu anticipée.

L'absence de filières territoriales adaptées : les expériences de restructuration témoignent d'une orientation commerciale ancrée dans le territoire. Si le circuit court est privilégié, le développement de fermes restructurées semble aller de pair avec la structuration de filières intermédiaires territoriales pour pouvoir absorber un volume de production plus conséquent afin que les systèmes soient rentables (opérateurs de transformation, plateforme de commercialisation...). Peu d'acteur·ices entrent dans le détail des enjeux liés à la diversification des débouchés, occultant parfois les spécificités des filières longues (contractualisation, clause d'exclusivité éventuelle, engagement volumes...) et minimi-

sant leur intérêts (sécurisation d'une part du revenu à moyen-long terme, pour l'élevage valorisation des carcasses...)⁹.

Enfin, l'absence de cadre conceptuel pour penser la notion de restructuration constitue une barrière aux politiques publiques pouvant faciliter la restructuration : soutien à l'accompagnement, outils financiers, évolution du cadre juridique...

L'accompagnement des cédant·es et repreneur·ses peut également être un frein à la restructuration, ce type d'accompagnement étant relativement récent et chaque cas étant unique, dans un contexte de contrainte budgétaire sur le financement de la transmission.

4. COMMENT FACILITER LES RESTRUCTURATIONS ?

Nous l'avons évoqué, la restructuration est un processus complexe sur lequel de nombreux acteur·ices interviennent ou pourraient intervenir, directement ou indirectement. La partie précédente de cette synthèse a permis de voir comment. Voyons maintenant les leviers qui ont été identifiés par ces acteur·ices pour faciliter les restructurations dans les cas où elles sont pertinentes. Ces propositions viennent compléter celles déjà formulées par ailleurs par des ONVAR¹⁰. La liste est donc très loin d'être exhaustive et reflète en outre l'absence de consensus entre les partenaires.

En ce qui concerne les politiques publiques

Au niveau de la politique « nationale » à l'installation-transmission ou via la PAC, plusieurs pistes ont été évoquées :

Pour améliorer le parcours à l'installation

- Communiquer et sensibiliser sur la notion de restructuration les porteur·ses de projet (notamment Hors-Cadre Familial) dès le Point Accueil Installation et les réunions d'information, de même pour les cédants aux points d'accueil et d'information sur la transmission.
- Favoriser l'installation progressive nécessaire aux projets longs de restructuration à travers les aides à l'installation (DJA) et des statuts adaptés (test, droit à l'essai...)
- Faciliter la mise en place de périodes de test d'activité avant l'installation "définitive"

Pour appuyer le développement d'un accompagnement adapté :

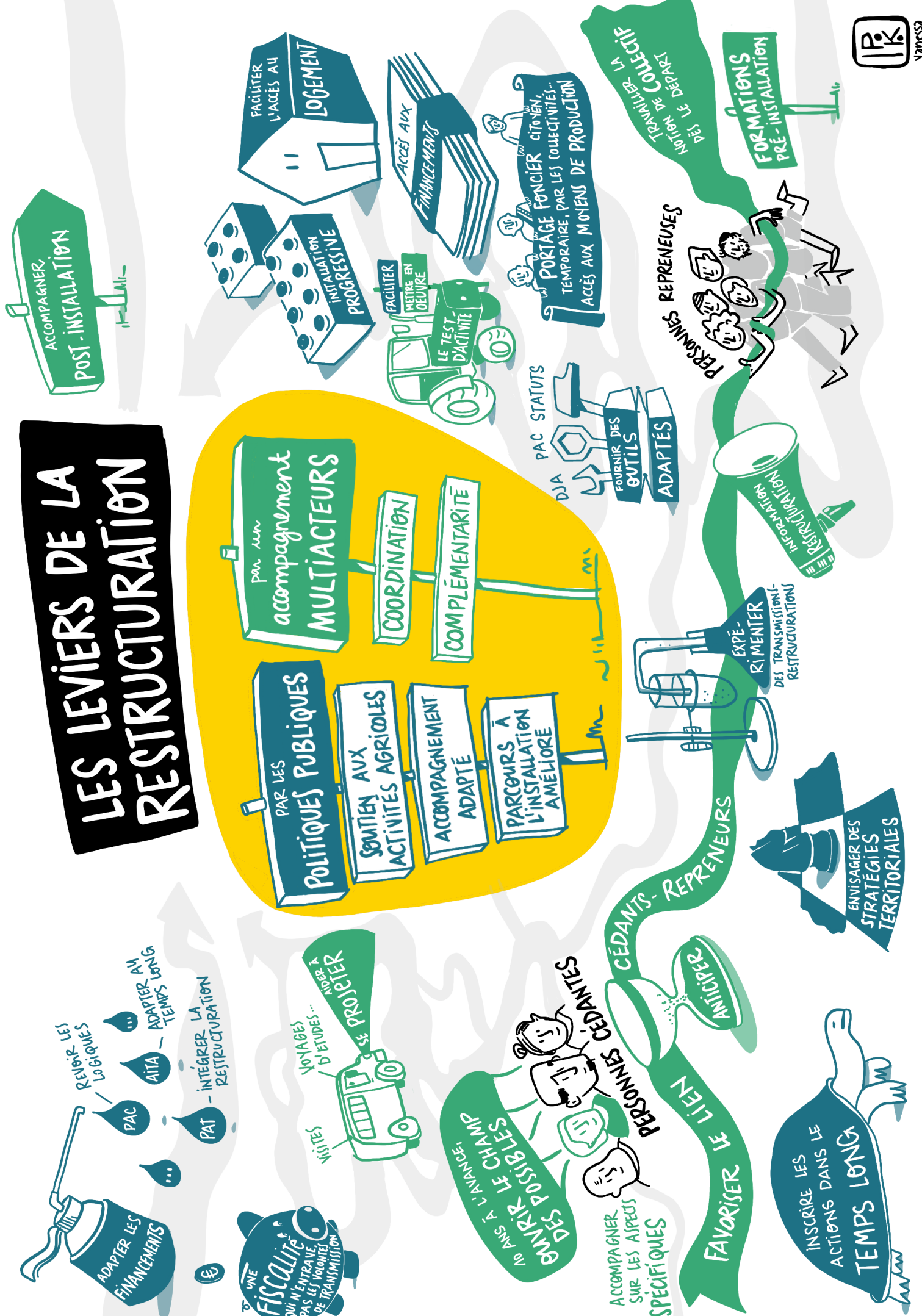
- Faciliter l'accès et le financement des formations pré-installation pour les porteurs de projet
- Identifier, favoriser et soutenir les expérimentations de transmission avec restructuration
- Adapter l'AITA en tenant compte des spécificités des accompagnements complexes tels que ceux d'une transmission-restructuration : temps long, coordination multi-acteurs...
- Permettre la mise en place des conditions de coopération entre structures para-agricoles, grâce à la coordination à l'échelon local par la puissance publique d'un espace d'échange entre ces acteurs : le futur FSA doit permettre cette coopération

Pour (plus globalement) soutenir la création et le maintien des activités agricoles

9 Étude "Un horizon pour les fermes d'élevage : restructurer et diversifier", FNH-Terre de Liens-FNAB, 2023.

10 Cf. Accompagner la transition agricole en favorisant le renouvellement des actifs - Rapport des préconisations, pôle INPACT, 2019 ; Un horizon pour les fermes d'élevage : restructurer et diversifier, FNH, FNAB et TDL, 2023 ; Restructurer pour mieux transmettre, les enseignements du programme USAGER.E.S, 2021

LES LEVIERS DE LA RESTRUCTURATION



- Favoriser l'accès aux facteurs de production, grâce aux dispositifs de portage foncier citoyens, aux collectivités, au portage temporaire, mais aussi en améliorant l'accès aux emprunts bancaires des porteurs de projets diversifiés en production agriculture paysanne et biologique
- Modifier la logique d'attribution des aides PAC afin de les lier à l'actif et non à l'hectare

Il en est de même sur le volet transmission:

- Systématiser l'offre d'opportunités de réflexion sur l'avenir de la ferme quelques années avant la retraite (-10 ans, par exemple), à travers des formations ou des accompagnements, ou encore grâce à un diagnostic transmission qui tienne compte de la restructuration, proposé à tous les agriculteur-ices afin d'ouvrir le champ des possibles.
- De manière générale, et notamment dans les financements des accompagnements, repenser les interventions sur le temps long, nécessaire à l'identification et la prise en compte des besoins des cédant-es pour leur transmission, ainsi que l'identification et la mise en œuvre des solutions adaptées à leur ferme et leur projet de retraite.
- S'assurer que les réformes régulières de la fiscalité agricole n'entravent pas les volontés de transmission, mêmes "complexes".

En ce qui concerne les collectivités locales : nombreuses sont les collectivités interrogées qui sont investies dans l'avenir des fermes de leur territoire, et notamment à travers le soutien à la transmission des exploitations. En effet, le foncier n'étant pas délocalisable, il est de l'intérêt et à la portée de ces acteurs d'actionner ce levier pour agir sur le développement agricole du territoire. Les leviers identifiés pour les collectivités sont les suivants:

- Favoriser l'animation territoriale pour que les acteurs du territoire s'accordent sur le projet de développement rural et agricole : en intégrant les citoyens, qui, en étant davantage impliqués dans les décisions, en comprennent mieux les enjeux.
- Un levier à la portée des collectivités est par exemple l'intégration de l'objectif "transmission-restructuration" dans les PAT.
- Mener des actions de sensibilisation auprès des agriculteurs du territoire sur l'anticipation de la transmission et l'enjeu pour le territoire de la mener à bien, ainsi que sur les options de transmission-restructuration qui s'offrent à eux.

Les collectivités ont soulevé le besoin qu'elles ont d'être outillées techniquement pour comprendre et mettre en œuvre des stratégies adaptées au développement sur leur territoire d'une agriculture durable et créatrice de valeur pour le territoire. L'identification des structures compétentes pour les appuyer dans leur projet n'est pas toujours faite, et serait un levier rapide d'action pour elles.

Sur le volet de l'accompagnement

L'accompagnement à la restructuration des fermes ne peut être que multi-acteur, avec pour enjeu principal la bonne coordination entre les acteurs autour du projet de transmission. Pour les acteur-ices interrogés, aucune structure actuellement existante dans le paysage para-agricole ne dispose de toutes les compétences pour accompagner un projet aussi complexe de A à Z et sur tous les volets (y compris les structures consulaires qui offrent une diversité de champ d'action) : l'accompagnement humain, psycho-social, de projet ; l'accompagnement à la recherche de solutions adaptées de portage du foncier ; l'anticipation de la retraite et des moyens de la financer ; la recherche de repreneuseuses et la mise en place d'un tuilage avec eux, l'évaluation économique de la valeur de la ferme... Il est donc essentiel de mettre en place des conditions de coopération entre ces structures (temps alloué à la coordination, création d'un espace local/départemental d'échange d'informations, non mise en concurrence...).

Un mémoire de fin d'études finalisé en 2024¹¹ permet une nouvelle prise de recul sur les spécificités de l'accompagnement des restructurations par rapport à des transmissions-reprises plus classiques. L'auteure pointe notamment l'intérêt de l'accompagnement multi-acteurs, le besoin d'une fonction de coordination et la dimension proactive que peuvent jouer les structures d'accompagnement dans de tels projets. Ces spécificités nécessitent d'autant plus que les accompagnateur·ices soient formé·es aux aspects spécifiques de la restructuration : aspects psychosociaux, estimation de la valeur de la ferme, etc.

Ceci posé, plusieurs facettes de l'accompagnement à l'installation (y compris formations) ou à la transmission permettent de faciliter les transmissions avec restructuration :

- Améliorer la mise en lien cédant·es/repreneur·euses, pour gommer les préjugés entre cédant·es et repreneur·euses, grâce à des actions nombreuses de mise en relation et espaces de rencontres: visite de fermes, période de test/parrainage ou marrainage...
- Accompagner les cédant·es sur des aspects spécifiques à la restructuration :
 - Permettre d'envisager les futurs possibles de la ferme : des tournées de fermes collectives restructurées, la présentation de parcours de transmission avec restructuration, allant jusqu'au voyage d'étude d'expériences réussies, le diagnostic reconception, etc.
 - Anticiper la transmission, laisser le temps au cédant·e de définir et faire évoluer son projet de transmission en cohérence avec ses objectifs. Il est plus long de transmettre que de vendre !
 - Prendre en compte les aspects psycho-sociaux spécifiques à la transmission avec restructuration (et mieux prendre en compte ceux qui concernent la transmission).
- Sur l'accompagnement des porteurs de projet :
 - Intégrer dans l'accompagnement à l'émergence la notion de collectif, les formes qu'il peut prendre et les leviers identifiés pour leur réussite, quelle que soit la forme du collectif (CUMA, GAEC, banque de travail, SCOP...)
 - Favoriser l'accès à l'habitat dans les zones rurales et autour des fermes à transmettre.
 - Accompagner le post-installation et les évolutions nécessaires de l'entreprise agricole les années qui suivent l'installation. Tous les changements n'auront pas été mis en place le jour de l'installation.
 - Accompagner économiquement : les installations avec restructuration sont souvent plus risquées qu'une reprise à l'identique d'une entreprise en fonctionnement pérenne économiquement. Ce risque doit être compensé ou il met en péril l'installation.
 - Appui accès financement : les projets d'installation qui impliquent un changement de production étant plus risqués, l'accès aux mécanismes de financement et de garantie leur est plus compliqué : mise en place de mécanismes adaptés et création de référentiels sur les changements d'usage des bâtiments.

Les acteur·ices interrogés ont également mentionné le besoin de constituer des ressources techniques et documentaires sur le sujet : analyser l'impact des fermes restructurées sur le territoire et la filière, documenter les expériences de restructuration, identifier clairement les objets d'accompagnement dans le cadre d'une transmission restructuration et partager des méthodologies d'accompagnement sur ces différentes facettes.

¹¹ Accompagner la restructuration des exploitations difficilement transmissibles à l'identique. Une réflexion engagée au sein du mouvement Terre de Liens, Lilou CORNU, 2024, projet de fin d'études d'ingénieure agro-nome, ENSAT et Terre de Liens, pages 27 à 32

5. PERSPECTIVES, DISCUSSIONS ET CONTROVERSES

Discussions et controverses

Notion de “transmissibilité” et de fermes “difficilement transmissibles à l’identique”

Au sortir des entretiens, il apparaît que la notion de “transmissibilité” et ce qu’elle signifie, est à interroger en relation avec la restructuration. D’une part, la question des “cibles” de la restructuration a été soulevée : en d’autres termes, vers quelle fermes prioriser les actions de restructuration lors de la transmission ?

En somme, la notion de fermes difficilement transmissibles est intéressante mais peut cacher des réalités très différentes sur la situation de départ de la ferme :

- outils de productions non viables, décapitalisés
- outils de production performants mais sur-capitalisés
- outils performants mais filières peu attractives

Par exemple, et même si cela n’a pas été mentionné durant les entretiens, on peut s’interroger sur le processus de restructuration opéré sur des fermes viables et vivables qui souffrent “juste” d’un désamour des porteurs et porteuses de projet pour leur production – souvent couplée à un mode de commercialisation en circuit long. Cela pose la question de la notion de transmissibilité et d’intransmissibilité, et par conséquent de la nécessité de la restructuration. En considérant le manque d’appétence pour certains types de production, un très grand nombre de fermes peuvent s’avérer “difficilement transmissibles à l’identique”. Faut-il pour autant proposer une restructuration à ces fermes viables mais peu attractives ? Ou plutôt travailler sur les parcours vers l’entrepreneuriat agricole vers ces secteurs peu attirants ? Si la reprise dans un cadre collectif semble une réponse pertinente pour remédier à la taille des fermes à reprendre, quelles réponses apporter à celles et ceux qui ont un projet individuel ?

Par ailleurs, le contexte géographique dans lequel se situe la ferme est également un facteur d’attractivité (ex : zone isolée en déprise, distance aux écoles/hôpitaux...), sur lequel les leviers seuls de la restructuration de la ferme ne peuvent bien sûr pas avoir d’effet.

Restructuration des fermes // restructuration des filières

Peu abordée par les personnes interrogées, la notion de restructuration de filière paraît pourtant centrale lorsque l’on évoque la restructuration des fermes, que ce soit par modification du mode de commercialisation, un changement dans le mode de production ou une modification des ateliers de production. Dans la majorité des cas étudiés jusqu’à présent, les fermes abandonnent le circuit long au profit d’un ou plusieurs circuits courts. On ne peut donc pas faire l’impasse sur les conséquences sur les filières, et sur la nécessité de réfléchir à adapter ou créer des filières territoriales, impliquant alors l’ensemble des acteurs économiques du territoire¹².

Ouverture : besoins complémentaires en recherche

La temporalité de la restructuration d’une ferme

Bien que le projet RT2 et les travaux antérieurs depuis 2019 mettent le focus sur la transmission-restructuration, nos échanges nous ont amené à envisager la restructuration lorsqu’elle intervient à d’autres moments de la vie d’une ferme ou dans d’autres conditions que celles de la transmission :

- en vitesse de croisière : diversification, accueil d’associé-es et/ou de salarié-es
- en partant d’un projet d’intérêt territorial porté par des acteurs locaux, avec potentiellement pas ou peu d’implication du ou de la cédant-e, voire avec un portage foncier par une collectivité

¹² Pour plus de détail sur cette question, cf pages 30 et 31 du rapport Un horizon pour les fermes d’élevage : restructurer et diversifier, FNH, FNAB et TDL, 2023

NB : le réseau Solidarités Paysans ne considère pas qu'une entreprise en difficulté, même accompagnée dans le cadre d'une procédure soit une situation très favorable pour penser un processus aussi complexe et impliquant qu'une restructuration.

Il y a un enjeu à approfondir notre connaissance de ces deux situations dans l'optique d'élargir les propositions liées à la restructuration des fermes.

Combien coûte une transmission-restructuration ? à qui ?

Il serait intéressant de pouvoir étudier plus précisément les coûts associés à la transmission-restructuration d'une ferme dans le cadre d'une démarche scientifique, notamment pour pouvoir dissocier le coût de la reprise des coûts liés à la transformation et à l'aménagement de l'outil de production.

Le programme RT2 va donner des premières indications sur le coût de l'accompagnement d'une transmission-restructuration. L'hypothèse est que ce type d'accompagnement coûte plus cher qu'un accompagnement "plus classique" de la transmission et de l'installation. C'est aussi ce que semblent indiquer les démarches portées par les collectivités qui se sont mobilisées sur cette problématique.

D'un point de vue macro-économique il serait pertinent de mettre en perspective les différents coûts (coûts de reprise, coûts de transformation et coûts des accompagnements) en perspective avec leurs externalités positives, c'est-à-dire au regard de ce qu'elles produisent comme effets : relocalisation des productions, création d'emplois, redynamisation des territoires ruraux, maintien de la vocation productive des bâtiments, etc). En regard, on pourrait évaluer les externalités négatives liées aux agrandissements (ex : bâtiments et matériels non utilisés dans la reprise et abandonnés, artificialisation des sols sans usage, risque sanitaire lié à la dégradation de l'amiante...).

Cette objectivation serait utile pour évaluer la performance et l'efficacité des fonds publics mobilisés pour accompagner les restructurations par rapport aux politiques publiques actuelles. Cette approche est portée par des ONG qui ont été interrogées dans le cadre de cette étude : I4CE et FNH.

Vivabilité et amélioration des conditions de travail

Des questionnements ont émergé quant à l'amélioration de la vivabilité du métier grâce à la restructuration. Bien qu'il paraisse admis que la diversification des ateliers et des débouchés résultant de la restructuration puisse amener une sécurisation des revenus, il existe peu de littérature sur le sujet. Il serait donc opportun de documenter de manière plus précise cette idée mentionnée par de nombreux acteurs. Par ailleurs, l'étude TDL-FNH-FNAB¹³ a permis d'identifier que la création d'ateliers nouveaux et en circuits courts sur une ferme dans le cadre d'une reprise pouvait être considérée par les repreneuseuses eux-mêmes autant comme un choix que comme une nécessité de créer plus de valeur ajoutée pour permettre la reprise en collectif.

De la même façon, la restructuration est souvent associée dans les discours à une amélioration des conditions de travail (du fait d'être le plus souvent en collectif), et notamment en termes de libération de l'astreinte et de dégagement de temps libre. Même si beaucoup d'études des collectifs agricoles abordent ces questions là, il serait intéressant d'étudier des fermes restructurées sur une période longue et au cours de leur évolution pour confirmer ou infirmer cette évolution suite à la restructuration et selon les types de restructuration.

¹³ Ibid.



Le réseau des Civam est un acteur associatif du développement agricole et rural qui oeuvre depuis plus de 50 ans pour des campagnes vivantes et solidaires. Mouvement d'éducation populaire, son action repose sur le collectif et accorde une place centrale aux agriculteur·ices. Les Civam accompagnent les agriculteur·ices et porteurs de projet au quotidien dans leur installation, leurs changements de pratiques vers des systèmes plus durables, la diversification de leurs activités, la commercialisation, etc. Réseau Civam, la fédération des Civam, anime la vie de réseau, organise la capitalisation, l'analyse et la diffusion des initiatives locales, développe des projets de recherche action, et enfin, représente le réseau, promeut ses actions et contribue à l'élaboration des politiques publiques.



Les Cuma ont pour raison d'être de contribuer aux dynamiques agricoles et rurales des territoires de leurs associés, de mutualiser tous moyens propres à faciliter leur émancipation et leur autonomie afin d'être, pour leurs activités, un facteur de réduction des charges, d'amélioration de la qualité de vie et d'émergence de nouveaux projets. Un agriculteur sur deux adhère à une Cuma. Ces collectifs sont animés par des fédérations territoriales qui les accompagnent dans leur quotidien et dans les enjeux de transition. La FNCuma a pour mission de défendre et promouvoir le modèle Cuma auprès des pouvoirs publics, et accompagner le réseau fédératif dans son développement.



Fadear : créée par des paysan·nes de la Confédération Paysanne, la FADEAR et son réseau ont pour activité la formation des responsables agricoles, le développement de l'agriculture paysanne et l'accompagnement individuel ou collectif des porteur·euses de projet agricole et cédant·es. Les ADEAR accompagnent l'installation de paysan·nes et les transmissions en s'appuyant sur la charte de l'agriculture paysanne.



Le réseau FNAB – Fédération Nationale d'Agriculture Biologique – est le seul réseau professionnel agricole, spécialisé en agriculture biologique. Depuis 1978, la FNAB, rassemble des agriculteurs et agricultrices bio qui défendent un modèle agricole et un projet d'une société durable, humaniste et solidaire. En tant qu'organisme professionnel, la FNAB a essentiellement pour objet l'organisation, la représentation et la défense au plan national et international de la profession d'agriculteur·rice biologique. En tant que fédération, la FNAB anime le réseau des groupements d'agriculteurs biologiques répartis sur tout le territoire français.



GAEC & SOCIÉTÉS assure la promotion de l'agriculture de groupe et accompagne les agriculteurs, les collectifs agricoles et leurs conseillers sur la création, l'organisation et le fonctionnement des cadres sociétaires pour l'exploitation agricole. Elle anime le réseau des Commissions Agriculture de Groupe départementales et des CDO GAEC : mutualisation des expériences locales, travaux de recherche, soutien des projets...



Le Réseau National des Espaces-Test Agricoles (RENETA) œuvre en faveur du déploiement et de la promotion du test d'activité pour faciliter l'installation agricole. Il rassemble une diversité d'acteurs impliqués dans les dispositifs de test d'activité agricole dans les territoires : associations de développement agricole et rural, couveuses d'entreprises, coopératives d'activités, collectivités territoriales, d'enseignement agricole, etc.



Terre de Liens agit pour enrayer la disparition des terres agricoles et favoriser l'accès au foncier pour des projets créateurs d'emplois, en agriculture biologique et paysanne. Son réseau associatif accompagne les porteurs de projets, mobilise les citoyens, les agriculteurs et les collectivités locales et mène des actions de plaidoyer. Sa foncière solidaire et sa fondation reconnue d'utilité publique acquièrent et gèrent de manière conservatoire des terres, bâtiments et maisons d'habitation..



Terres en villes est le réseau des acteurs des politiques agricoles et alimentaires locales. Le réseau créé en 2000 pour hybrider les compétences des collectivités urbaines et chambres d'agriculture pour un meilleur accompagnement de l'agriculture périurbaine a été reconnu ONVAR en 2015. Le réseau de territoires d'intercommunalités urbaines accompagne ses membres sur leurs politiques agricoles et alimentaires et les actions qui en découlent. Parmi les actions, les appuis au renouvellement des générations et à la transmission des fermes est constant sur l'ensemble des territoires. Terres en villes a fondé le réseau national des projets alimentaires territoriaux et l'anime depuis 2016.



Trame, association nationale de développement agricole, accompagne les collectifs agricoles et les acteurs de leurs territoires pour accélérer les transitions. Trame accompagne l'innovation collective en agriculture pour répondre aux enjeux actuels de société (santé, environnement, changement climatique...).

9 organismes nationaux à vocation agricole et rurale (ONVAR) sont associés dans le projet RT2 "Restructurer pour favoriser la Transmissibilité des exploitations agricoles et la Résilience des Territoires", financé par le ministère de l'agriculture. Ce projet a pour objectif de mieux comprendre les conditions de réussite des projets de restructuration des fermes difficilement transmissibles à l'identique, de mieux appréhender le sujet et ses enjeux et caractériser les freins et leviers à la restructuration.

Projet lauréat de l'appel à projet Inter-ONVAR 2024. La responsabilité de Ministère en charge de l'Agriculture ne saurait être engagée.



Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*